

l'adessus n'est pas suivie, et mainte-  
nant la concession est passée, comme  
vous savez à une autre Société  
représentée entr'autres par M<sup>r</sup> l'Ing. Talabé  
avec tous les papiers, plans, et  
dessins qui la concernent ~~et~~ chemin  
de fer, de manière qu'il faut espérer  
dans quelque temps de voir décidée  
aussi la dite question de la construction  
du pont sur le P<sup>o</sup> à Borgofocke.

Mais en tout cas, je vous déclare  
que je ne puis pas reconnaître la  
demande de paiement de 1800 <sup>fr</sup>  
que vous dites faite par M<sup>r</sup> Stephenson  
pour le dessin de ~~et son~~  
avant-Projet, demandée extrêmement  
exagérée sous tous les rapports, et  
que je dois de ma part décidément  
rejeter, parce que je n'ai donné  
aucun ordre pour l'exécution <sup>de ce</sup>  
~~dessin~~ <sup>dessin</sup>, que je ne ~~peux~~ <sup>jete répété,</sup> que recevoir  
en concurrence avec des autres  
projets exécutés tous, selon les  
règles de l'art, et dans les plus  
grands détails, <sup>le qui manque à l'avant-projet</sup> sans que aucun  
<sup>parmi</sup> des ~~autres~~ concurrents <sup>chose étrange</sup> y pense  
à prétendre le paiement, ~~pour~~ <sup>et</sup>  
~~entièrement inconnu dans ces pays chez nous,~~  
~~affaire volontaire~~ <sup>involontaire</sup> comme les autres,  
prétension d'ailleurs, qui pour être  
valable devrait être <sup>être</sup> appuyée sur des  
ordres positifs, et ~~express~~ <sup>par écrit</sup> exprimés, ou  
sur une mutuelle convention verbale,  
ce qui n'existe pas.

Agnez, M<sup>r</sup> l'assurance de mon  
estime, et plus considération

Stephenson